Vos questions / nos réponses

Quel sont les conséquences de mon arrestation ?

Par Salameche Postée le 02/01/2024 15:59

> Bonjour le mois dernier je me suis fait attraper par la police au moment de l'achat, il y en avait pour 20€ et c'était du cannabis j'ai donc passez une nuit en GAV puis ils m'ont relâcher le lendemain au bout de 24h suite à ça il m'ont dit que je devais me présenter au commissariat deux mois plus tard en présentant un relevé de prise de sang pour leur montrer que j'ai bien arrêté de fumer depuis la dernière fois. Je voulais savoir quel sont les conséquences si j'aurais juste une amende ou quelques chose de plus grave ? si jamais le test sanguin est positif qu'ec que je risque sachant que je n'ai pas le permi encore ? et enfin pendant combien de temp je doit arrêter de fumer pour que le test soit négatif ? (Je m'inquiète un peut) merci pour votre réponse

---

Mise en ligne le 09/01/2024

Bonjour,

Nous comprenons votre questionnement. Nous ne pouvons préjuger des suites qui seront données à votre arrestation et ne pouvons que vous présenter des hypothèses de suites possibles.

Tout d'abord, la consommation de produits stupéfiants (dont le cannabis fait partie) peut être puni jusque 1 an d'emprisonnement et jusque 3750 euros d'amende.

Depuis 2019 une personne faisant usage de stupéfiant ou possédant une petite quantité de produit sur elle peut faire l'objet d'une amende forfaitaire. Cette amende met fin à toute poursuite judiciaire. Il ne semble pas que la police vous ai proposé cette option dans la situation que vous décrivez.

L'usage de stupéfiant peut faire l'objet de poursuite devant le tribunal correctionnel, le procureur a alors différente possibilités. Pour davantage d'informations, nous vous joignons en bas de réponse un lien vers un article " le traitement judiciaire des affaires d'usage de stupéfiant".

Si vous souhaitez un accompagnement juridique pour votre situation, vous pouvez rencontrer gratuitement un juriste dans le cadre d'une Maison du Droit et de la Justice.

Concernant votre questionnement sur la durée de positivité du THC dans le sang, il est en moyenne de 2 à 8h après la dernière consommation chez un consommateur régulier et jusque plus d'un mois pour un consommateur régulier.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- La loi et les drogues
- Tableau de durée de positivité des principales drogues